



Licence professionnelle

COMPTABLE-TAXATEUR D'ETUDE NOTARIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le **comptable-taxateur d'une étude notariale** est un collaborateur du notaire chargé de la comptabilité générale de l'étude (opérations de comptabilité quotidienne, travaux périodiques, obligations d'inventaires et arrêté annuel des comptes...), de la comptabilité notariale spécifique (gestion des comptes clients de l'étude notariale), de la taxation des actes et de l'accomplissement des formalités indispensables.

Il a aussi la responsabilité de l'organisation et du contrôle interne de l'étude, de la gestion du personnel (paie, gestion des charges sociales et fiscales, gestion du temps de travail, des congés et des absences...).

La **Licence professionnelle Comptable taxateur d'étude notariale** est une formation d'un an, à la fois théorique et pratique, visant une insertion immédiate dans la vie active. Cette formation est proposée avec la collaboration de l'Institut National de Formation Notariale (INAFON), de la Chambre interdépartementale des notaires de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute Vienne, et avec le soutien de la Ville de Brive.

PUBLIC

Cette formation permet d'accéder au métier de **comptable taxateur d'étude notariale** mais aussi à d'autres métiers :

- Comptable dans un cabinet d'expertise Comptable travaillant pour des études notariales.
- Comptable dans le cabinet d'un professionnel appartenant à une profession libérale réglementée

COMPÉTENCES ACQUISES

La **Licence professionnelle Comptable taxateur d'étude notariale** s'adresse à deux types de public :

- **en formation initiale** : aux titulaires d'un Bac +2 (2ème année de licence de Droit, AES, Economie, DUT GEA, BTS Notariat, BTS Comptabilité, diplôme de notariat de 1ercycle...).
- **en formation continue** : aux personnes en activité ou en recherche d'emplois titulaires d'un diplôme de type Bac+2 ou d'une validation d'acquis professionnels ou de l'expérience, souhaitant étendre leurs compétences dans le domaine de la comptabilité et de la gestion d'une étude notariale.

L'entrée dans la formation se fait à l'issue d'une sélection sur dossier.

60 crédits / 2 semestres

Renseignements et modalités d'inscription : Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 5 rue Félix Eboué, 87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 03
Mail : fdse.scolarite@unilim.fr

Lieux de formation :

Brive
Faculté de Droit et des Sciences Economiques,
16 rue Jules Vallès,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Tél : 05 55 86 48 13
Mail : fdse.brive@unilim.fr

Responsable de formation :

Nadège BAUD-MOULIGNER
fdse.licencepro-cten@unilim.fr

Site de la formation :
www.fdse.unilim.fr



Unilim.fr

**Université
de Limoges**

LICENCE PROFESSIONNELLE COMPTABLE-TAXATEUR D'ETUDE NOTARIALE

Structure de la formation

Le rôle du **comptable taxateur d'étude notariale** est au carrefour de plusieurs compétences. Une culture générale comptable et juridique satisfaisante est complétée par des enseignements très précis, dispensés par des professionnels avertis et mis en oeuvre lors du stage de 16 semaines consacré à l'apprentissage du monde de l'entreprise notariale. La formation d'un an répartie sur deux semestres s'articule autour de 5 blocs de connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession :

Semestres 5

UE Maîtrise de la Comptabilité et de la Fiscalité

- Principes de base de la comptabilité commerciale
- Schémas d'écritures comptables
- Comptabilité notariale
- Procédures comptables
- Droit comptable
- Principes de fiscalité
- Fiscalité des actes notariés

UE Connaissance de l'Environnement juridique

- Droit patrimonial
- Droit des contrats notariés
- Initiation à la taxation et aux formalités
- Déontologie et discipline notariale
- Responsabilité civile et assurance professionnelle des notaires
- Anglais des affaires

Semestres 6

UE Maîtrise de la taxe et de la Comptabilité notariale

- Taxation des actes complexes
- Pratique de la taxation des actes
- La notion tableau de bord
- Pratique de la comptabilité notariale
- Comptabilité analytique appliquée au notariat
- Les inspections de la comptabilité des études notariales

UE Gestion interne et Relations externes

- Gestion des Ressources Humaines appliquée au Notariat
- Téléacte
- Procédures civiles d'exécution
- Relation avec la Caisse de Dépôts et Consignations
- Anglais des affaires

UE Pratique professionnelle 1

- Stage
- Mémoire de pratique professionnelle

UE Pratique professionnelle 2

- Projet tutoré